

Seine-et-Marne : le conseil départemental vise la maîtrise des dépenses sans hausse d'impôts

🏠 > Île-de-France & Oise > Seine-et-Marne | **Sophie Bordier** | 18 novembre 2018, 20h10 | [f](#) [t](#) [o](#)



› SOCIÉTÉ FAITS DIVERS MA VILLE ▼ SPORTS LOISIRS



Melun, vendredi. Daisy Luczak a présenté le débat d'orientations budgétaires au conseil départemental. LP/Sophie Bordier



Dans le débat d'orientations budgétaires 2019, aucune hausse de la fiscalité n'est envisagée.

« Un budget départemental qui se veut ambitieux », c'est ainsi que Daisy Luczak, vice-présidente (LR) en charge des finances et des collèges, a présenté le débat d'orientations budgétaires 2019 du conseil départemental, vendredi matin, devant l'assemblée plénière, à Melun. Des investissements dont la toile de fond reste la maîtrise des dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an jusqu'à 2020, un taux imposé par le Pacte financier signé avec l'Etat le 27 juin 2018. Résultat immédiat : pas de hausse de la fiscalité départementale prévue l'an prochain.

Le budget solidarité en hausse de 2,5 %. Il constitue le cœur des interventions du département avec plus de 610 M€. Les dépenses d'insertion (184,4 M€) sont contenues à + 1,4 %. Les allocations RSA augmenteront de 1,6 % (soit 169 M€ en 2019). Côté enfance et famille (plus de 177 M€), le budget 2019 va augmenter de 10,3 % pour la part destinée à la prévention et la protection en hébergement dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance

Les mobilités valorisées. Le budget transports devrait augmenter de 3,4 % en 2019 avec le « développement d'un service de proximité dense et adapté aux spécificités des usagers » (circuits spéciaux pour les bus scolaires, transports dédiés aux personnes ou étudiants handicapés, etc). Le budget des routes départementales grimpe de 1,8 %. Parmi les autorisations de programmes (61 M€ en 2019), le Département prévoit le doublement de la pénétrante ouest de Jossigny (13,3 M€)

L'éducation reste une priorité. Le budget dédié aux collèges grimpe de 4 %. Un nouvel établissement et l'extension du collège François-Villon est prévue à Saint-Fargeau-Ponthierry (20 M€ et 5,5 M€) ; la reconstruction du collège de la Mare aux Champs à Vaux-le-Pénil (18,5 M€). Les travaux de gros entretien occupent 14,2 M€, la sécurité dans les collèges mobilisera 3 M€.

Un budget pas assez vert pour les socialistes et républicains. « L'enjeu environnemental est trop absent de vos orientations alors que la Seine-et-Marne dispose de nombreux atouts », regrette Smail Djebara (PS). Réponse de Patrick Septiers (UDI), président du Département : « Nos investissements sont confortés en matière d'eau, d'assainissement, d'espaces naturels sensibles. Côté agriculture, on met en place une plate-forme d'approvisionnement en circuit court pour les collèges pour travailler avec les agriculteurs locaux. On est novateurs ! »

Les communistes voient rouge pour les pompiers. Marianne Margaté (PC) déplore le transfert d'1 M€ de la section fonctionnement à celle des investissements au Service départemental de secours et d'incendie (Sdis). « Les interventions exceptionnelles deviennent récurrentes. La désertification médicale pèse sur les pompiers. Faire du budget du Sdis une variable d'ajustement, c'est inacceptable ! » Réponse de Patrick Septiers (UDI) : « Le Sdis a le même montant qu'avant. Mais on est conscient que leur activité se développe et qu'il faudra prévoir une hausse ».

Vincent Eblé (PS) dénonce le taux de taxe foncière. Ce taux de 18 % voté en 2016 n'augmentera pas en 2019. Mais l'ancien président socialiste du Département s'indigne : « C'est le taux le plus élevé de toute l'histoire en Seine-et-Marne ! Il est tellement élevé que vous avez atteint 40 M€ d'excédent de clôture ! » [En 2016, le Département l'avait augmenté de 15 %](#). Réplique de Patrick Septiers : « En 2015 (NDLR : lors du changement de majorité), on était dans une situation plus que critique ».

Seine-et-Marne

Conseil Départemental

débat d'orientations budgétaires